

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2007**

Délibération
n° 2007.03.136

**Parc des expositions
et des manifestations
- Acquisition
d'équipements et de
mobilier - Lot n°3
"chaises de
conférence et
restauration" :
avenant n°1**

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Salle du conseil suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mars 2007**

Secrétaire de séance : Actes-Office

Membres présents :

Denis DOLIMONT, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Robert CHABERNAUD, Bernard CHARRIER, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Lionel MERONI, Philippe MOTTET, Christian RAPNOUIL, Bernard SAUZE, Jean-Jacques SYOEN, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Jean-Yves DE PRAT, Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Martine FAURY à Jean-Jacques SYOEN, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Maurice HARDY à Louis DESSET, Daniel OPIC à Maurice FOUGERE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

Excusé(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD, Jean DUMERGUE, François ELIE, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2007

**DELIBERATION
N° 2007.03.136**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

PARC DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS - ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET DE MOBILIERS - LOT N°3 "CHAISES DE CONFERENCE ET RESTAURATION" : AVENANT N°1

Par délibération n°381 du 21 novembre 2003, vous avez retenu le groupement dont le mandataire est la société VILQUIN pour concevoir et réaliser le parc des expositions et des manifestations.

Par délibération n°290 du 28 septembre 2006, le conseil communautaire a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'équipements et de mobiliers – 10 lots.

La commission d'appel d'offres du 22 décembre 2006 a attribué le lot n°3 « chaises de conférence et restauration » à la société ARRO – 16 Rue du Ried – 67720 WEYERSHEIM pour un montant de 167 381,40 € HT, soit 200 188,15 € TTC.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 1 :

- * Pour l'optimisation de l'implantation des chaises dans la grande halle, l'exploitant souhaitait posséder des jeux de barres d'écartement réglementaire pour les configurations avec ou sans tablettes. Cette prestation complémentaire correspond à la configuration avec tablettes.
- * Pour une meilleure facilité de stockage et de mise en œuvre des chaises, la numérotation de ces dernières a été rendue amovible. Aussi, la numérotation des chaises et des rangées sera réalisée à partir de pièces individuelles.

Adaptations en plus value :

- 100 barres de sol en acier époxy noir	996,00 € HT
- numérotation de sièges – 30 lots de 50 pièces	5 880,00 € HT
- numérotation de rangées – 6 lots soit 150 pièces	1 237,50 € HT

Total en plus value 8 113,50 € HT

TOTAL GENERAL EN PLUS VALUE : 8 113,50 € HT

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 13 février 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°3 « chaises de conférence et restauration » confié à la société ARRO – 16 Rue du Ried – 67720 WEYERSHAIM, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 8 113,50 € HT.

Le montant du marché passe à 175 494,90 € HT, soit une augmentation de 4,85 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2184 – sous-fonction 90 – opération 2005.01 – autorisation de programme 1(2005).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2007	<u>Affiché le :</u> 04 avril 2007